

# ÉTHIQUE DE L'INTERVENTION EN SANTÉ PUBLIQUE

Semestre 3

Code Apogée : **DBH2106M**

3 ECTS

21 heures de TD

**Master Santé Publique :**  
**Parcours M2 ASP Actions de Santé Publique**

Composante de gestion de l'UE :

Responsables de l'UE :

**DOMAINE SCIENCES TECHNOLOGIE SANTE**

**Département de Biologie Humaine**

Nicolas LECHOPIER

## Programme de l'enseignement :

### **Objectifs pédagogiques :**

1. Connaître des bases du raisonnement éthique (utilitarisme, déontologisme, éthique de la vertu, etc...).
2. Maîtriser les concepts pertinents pour le champ de la Santé Publique (différentes formes de paternalisme, justice distributive, responsabilités des professionnels, rapports sociaux de domination (genre, « race », classe), biopouvoir, place de l'autonomie individuelle et collective, respect de l'altérité, etc...).
3. Savoir identifier dans son expérience professionnelle et ou dans des études de cas les situations qui soulèvent des problèmes éthiques et qui nécessitent un examen critique et réflexif plus poussé (ex. potentiels effets secondaires des programmes de Santé Publique, enjeux autour de la vaccination ou de la médicalisation par les dépistages, accès au soin, santé environnementale, déterminants sociaux, situations de conflits d'intérêts, etc...).
4. Savoir appliquer son esprit critique et son argumentation dans des mises en situations pratiques inspirées de cas réels (pédagogie de jeux de rôles, mises en situation de type "forum" avec recherche de solutions).

### **Contenu :**

- Relevé de cas éthiques en Santé Publique.
- Délimitation d'un périmètre des questions éthiques et de différents styles de raisonnement.
- Introduction à quelques théories et concepts centraux.
- "La Santé Publique est inévitablement paternaliste" : Vrai ou faux ? Cas pratiques, débat et arguments.
- Tenir compte des catégories sociales de classe/"race"/genre, des effets de stigmatisation et de domination.
- Inégalités sociales de santé.
- La Santé Publique dans la cité : en tant que professionnel, à qui et en quels termes doit-on rendre des comptes et en privilégiant quel rôle social ? (Enjeux éthiques liés aux rapports à l'autorité politique, aux puissances industrielles, à la participation communautaire).
- Mises en situation.
- Conclusions et synthèse des apprentissages.

## Modalités d'évaluations de l'unité d'enseignement :

Session 1 : Dossier + oral 20 minutes.

Session 2 : Oral 20 minutes.

(Modalités données à titre indicatif, les modalités précises sont votées tous les ans par le CA sur proposition du CFVU) – FR 21/04/20

## Vos enseignants dans cette UE : N. LECHOPIER.

Mutualisation de l'UE : Enseignement mutualisé avec les trois spécialités « Éducation et Promotion de la Santé » (cohabilitation LYON 1 et LYON 2), SS-RC Service de Santé et Recherche Clinique « Health Services and Clinical Research HS-CR » (habilitation LYON 1) et « Psychologie sociale de la santé » (habilitation LYON 2).